

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

DÉPARTEMENT
DES
HAUTS-DE-SEINE
92501

Extrait du Registre
des délibérations
du Conseil municipal

Enregistré à la Préfecture

11 JUIL. 2022

DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 05 JUILLET, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 27 JUIN 2022, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

Présents:

M. OLLIER, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLECH, Mme GENOVESI, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, Mme MONOT, Mme RIVIERE-MARIETTE, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, Mme KEMPF, M. TEMGHARI, M. TABIT, Mme GARRY, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, M. INDJIAN, M. CAHU, M. POIZAT, Mme VALLETTA, M. ROCCHI.

Excusés représentés:

Mme HALIPRÉ (pouvoir à M. MORIN), Mme HUMMLER-REAUD (pouvoir à Mme BERNARD), Mme JOLY (pouvoir à M. INDJIAN), Mme DE POIX (pouvoir à M. RUFFAT), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLECH), Mme HAMZA (pouvoir à Mme GENOVESI), Mme PAPONNAUD (pouvoir à M. JEANMAIRE), M. COSSON (pouvoir à Mme THIERRY).

Absents:

Mme BOUTEILLE, M. GODON, Mme CORREA.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 115 - Décisions municipales prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT.

Le Maire demande aux membres de l'Assemblée de prendre acte des décisions qui ont été prises dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 28 juin 2022 ;

Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise ou via <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de son affichage et/ou de sa notification.

PREND ACTE des décisions prise par le Maire dans l'intervalle des deux séances du Conseil Municipal.

N° 2022/68 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à diverses associations pour l'année 2022.

- *Association des Maires des Hauts-de-Seine pour un montant de 14 760,78 €,*
 - *Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour un montant de 800 €,*
 - *Club des Utilisateurs Coriolis pour un montant de 100 € ;*
 - *Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture – FNCC pour un montant de 1 188 €.*
- Montant total : 16 848,78 € T.T.C.*

N° 2022/69 - Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du "fonds d'investissement métropolitain" 2022 pour les travaux de réhabilitation du pavillon Galliéni et de performance énergétique de son extension.

Coût prévisionnel du projet : 3 420 000€ TTC

N° 2022/70 - Demande de subvention, auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du "fonds d'investissement métropolitain" 2022, pour les travaux d'amélioration énergétique de trois bâtiments communaux.

Il s'agit du centre technique municipal les Houtraits, de l'église Saint Pierre Saint Paul et de la Maternelle George Sand.

Coût prévisionnel du projet : 409316,96€ TTC

N° 2022/71 - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'organisation du "Jubilé Impérial" 2022.

Coût prévisionnel du projet : 1 224 200€ TTC

N° 2022/72 - Acte modificatif à la régie de recettes « Services à la Population » portant sur l'augmentation du montant de l'encaisse et la suppression d'un produit de recettes.

N° 2022/73 - Approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat n°21004 relatif aux travaux de confortation de l'ancienne mairie conclu avec PRO-LOGIS.

Montant : 27 075,48 € T.T.C.

N° 2022/74 - Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 85 rue d'Estienne d'Orves à Rueil-Malmaison à conclure avec Monsieur et Madame OUMLIL.

Prorogation de la durée de la mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2022.

N° 2022/75 - Avenant n°1 au bail conclu entre la Société SUEZ EAU FRANCE et la Commune de Rueil-Malmaison pour la mise à disposition d'une partie d'un terrain (parcelle AV n°244p) sis avenue de Seine à Rueil-Malmaison.

Prorogation de la mise à disposition au profit de la Ville jusqu'au 13 mai 2023.

N° 2022/76 - Avenant n°4 à la convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 14 rue Pierre Brossolette à Rueil-Malmaison à conclure avec Madame Delphine LE MOAL (FOURQUET).

Prorogation de la durée de la mise à disposition jusqu'au 30 novembre 2022.

N° 2022/77 - Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 90 rue du Lieutenant-Colonel de Montbrison à Rueil-Malmaison à conclure avec Madame Awa KA.

Prorogation de la durée de la mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2022.

N° 2022/78 - Dépôt de plainte pour tentative d'escroquerie.

Tentative d'escroquerie de 500€ à travers une demande de subvention pour l'acquisition d'un vélo électrique.

N° 2022/79 - Prestation d'audit organisationnel de la Direction des ressources humaines.

Montant : 35 521,00 € T.T.C.

N° 2022/80 - Contrat à conclure avec Madame Dominique QUEUILLE relatif à l'assistance à la conception et à la formalisation du Devoir de Mémoire des jeunes générations et de l'intergénérationnel.

Montant forfaitaire annuel de 21 996 € HT s'agissant des prestations récurrentes et 240 € HT par prestation, s'agissant des prestations ponctuelles.

N° 2022/81 - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'une propriété située 4 rue des Houtraits à Rueil-Malmaison, appartenant aux Consorts MALO-FOLLET.

Montant : 270 000,00 € T.T.C.

N° 2022/82 - Contrat à intervenir entre la Ville et l'entreprise LIVE TONIGHT SAS pour une représentation d'un spectacle musical dans le cadre de la Fête de la Musique 2022.

Montant : 4 853,00 € T.T.C.

N° 2022/83 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Dominique HODDES pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 186,66 € T.T.C.

N° 2022/84 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Bénédicte SILLON pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/85 - Convention d'occupation de locaux situés 39 rue Lamartine à Rueil-Malmaison à conclure entre la Société CDC HABITAT SOCIAL et la Commune.

Mise à disposition à titre gracieux par la société d'un local d'une surface de 25 m²

N° 2022/86 - Exercice du droit de préemption commercial - Droit au bail du local situé 27, boulevard Maréchal Foch et 1, rue Hervet.

Montant : 70 000 € T.T.C.

N° 2022/87 - Contrat à conclure avec la société ECOGOM pour de l'entretien et la réparation des aires de jeux.

Montant estimatif global : 300 738,03 € HT sur la durée totale du contrat ;

N° 2022/88 - Contrat à conclure avec MIDNIGHT PREMIÈRE pour la location de costumes du Premier Empire dans le cadre du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 40 800,00 € T.T.C.

N° 2022/89 - Contrat à conclure avec Monsieur LASSERRE François relatif à des prestations à la Ferme du Mont-Valérien dans le cadre des journées portes ouvertes des 18 et 19 juin 2022, sur le thème "Des insectes du Potager".

Montant : 1 000,00 € T.T.C.

N° 2022/90 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Annie LAPORTE pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/91 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Josephina WICH pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/92 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Catherine POLVERELLI pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/93 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Christelle BARBERENA pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Redevance d'occupation : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/94 - Contrat de prestation pour les interventions en milieu scolaire de Madame BARILLOT VINCE, psychologue.

Montant : 14 208,00 € T.T.C.

N° 2022/95 - Contrat à conclure avec LA BELLE ASSEMBLÉE pour l'organisation de reconstitutions civiles dans le cadre des manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 95 540,00 € T.T.C.

N° 2022/96 - Approbation de l'acte modificatif n°1 au contrat n°19157 relatif aux produits d'hygiène et d'essuyage à usage unique (lot 3).

N° 2022/97 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "Revel' Art Formation Artistique", représentée par Madame Sylvie LESCOUET, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/98 - Contrat à conclure avec ERI pour la réalisation des travaux d'installation et de rénovation de portails motorisés et de motorisation de portails automatisés.

Montant estimatif basé sur la réalisation des travaux du premier marché subséquent : 7 364,74 € HT

N° 2022/99 - Convention d'occupation précaire en sous location pour Madame Florence PARIGOT et Madame Velitchka ATANASSOVA pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 186,66 € T.T.C.

N° 2022/100 -Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Patricia SIMONNOT pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/101 -Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sigourney BURRELL pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/102 -Renouvellement de l'adhésion de la Ville à diverses associations pour l'année 2022.

- *Association des Bibliothécaires de France pour un montant de 260 €,*
- *Les Eco Maires pour un montant de 3 000€,*
- *ADIAJ Formation RH pour un montant de 30 €.*

Montant : 3 290,00 € T.T.C.

N° 2022/103 - Modification de la décision municipale n°2022-5 portant paiement des sommes dues à la RATP dans le cadre de l'expérimentation d'une navette électrique autonome dans le quartier de Rueil-sur-Seine.

Le Montant de la décision initiale était libellé en HT

Montant : 36 600,00 € T.T.C.

N° 2022/104 -Contrat de prestation entre la Ville de Rueil-Malmaison et la société ADAM VISIO

La société ADAM VISIO est spécialisée dans la création et l'animation de web conférences nommées Happy Visio afin de faciliter l'information du plus grand nombre sur des sujets de prévention santé.

Montant : 6 960,00 € T.T.C.

N° 2022/105 -Contrat à conclure avec la SARL JM Prestations pour la location de structures gonflables pour la Fête de la Jeunesse et de l'Été proposée au public rueillois sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le vendredi 1er juillet 2022

Montant : 3 862,80 € T.T.C.

N° 2022/106 - Convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 69 avenue Albert Ier à Rueil-Malmaison à conclure avec l'Association "Solidarité Défense".

Mise à disposition à titre gratuit.

N° 2022/107 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Françoise BIESSE-DEBOS pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/108 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Agnès OUVAROFF pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/109 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec la Société STUDIO AMMO, représentée par Madame Justine FOURNIER, pour la mise à disposition d'un local situé au 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 186,66 € T.T.C.

N° 2022/110 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "LES SEIZE ANGES", représentée par Monsieur Patrick FOUCAUD-ROYER, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/111 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Monsieur Rejo RAJAOFETRA pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/112 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "LES SEIZE ANGES", représentée par Madame Annie KAMINSKI, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/113 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "LES SEIZE ANGES", représentée par Madame Françoise GARRET, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/114 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "LES SEIZE ANGES", représentée par Madame Marie-Pierre LACHAPELLE, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/115 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec l'Association "LES SEIZE ANGES", représentée par Madame Catherine de VERDIERE, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/116 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Véronique PEREZ pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 93,33 € T.T.C.

N° 2022/117 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sonia THEVENET pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant de la redevance : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/118 - Contrat à conclure avec CHAMPAR pour la distribution de différents supports de communication.

Montant estimatif annuel: 136 485,40 € T.T.C.

N° 2022/119 - Contrat à conclure avec CHEVAL SPECTACLE pour des animations équestres dans le cadre des manifestations du 4ième Jubilé Impérial.

Montant : € T.T.C.

N° 2022/120 - Contrat à conclure avec la société ESRI France pour la maintenance et le support des logiciels Arcgis.

Montant : 22 348,59 € T.T.C.

**Patrick OLLIER**
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le **11 JUL. 2022**